

9 PROPOSITIONS POUR AGIR ENSEMBLE A LA VILLENEUVE

Plaidoyer des associations de la Villeneuve de Grenoble pour les élections municipales 2020

Depuis plusieurs mois, une trentaine d'associations se réunissent pour réfléchir à l'avenir des associations à la Villeneuve. Avec le soutien d'Alpesolidaires, nous avons réalisé ensemble un diagnostic sur le fonctionnement de nos associations et les difficultés rencontrées au quotidien. À partir de ces constats, une rencontre a été organisée en décembre 2019 avec les services de la ville de Grenoble et de la Métro pour discuter des premières propositions.

Les associations du quartier politique de la Ville Villeneuve-Village Olympique sont des acteurs essentiels de nos quartiers. Grâce à l'ensemble des projets menés tout au long de l'année, nos actions contribuent à la citoyenneté, à la démocratie et au pouvoir d'agir des habitants. Nous avons également un rôle économique de premier plan et employons plusieurs centaines de personnes, pour beaucoup habitant le quartier. Pourtant, le constat est alarmant : fragilité économique des associations, baisse des moyens humains et financiers, manque de visibilité sur le long terme, lourdeurs administratives, mise en concurrence sur des appels à projet, municipalisation des actions traditionnellement portées par nos associations...

Ces « 9 propositions pour agir ensemble à la Villeneuve » visent à apporter des solutions concrètes aux difficultés de nos structures. Elles ont été élaborées collectivement autour de quatre axes essentiels à nos besoins : l'emploi, les locaux associatifs, la relation aux institutions et les financements.

Ces propositions vont être envoyées à l'ensemble des candidats aux élections municipales en leur demandant de relayer nos propositions et de s'engager pour une vraie politique en faveur des associations de notre quartier.

Propositions

1. Faire une évaluation/diagnostic partagé (entre associations et institutions) sur l'emploi associatif et les conséquences du financement par projet.
2. Créer des emplois mutualisés au service des associations (administratifs, animateurs, etc.).
3. Faire un diagnostic partagé sur les besoins d'espaces communs et du patrimoine du quartier.
4. Mettre à disposition des locaux municipaux (bureaux, salles d'activités, etc.) et de nombreux espaces inutilisés pour les associations.
5. Créer un pôle associatif ou tiers-lieu permettant aux associations de se rencontrer, de mutualiser et de coopérer.
6. Construire un Conseil de l'animation territoriale où les acteurs siègent à parité.
7. Organiser un séminaire annuel (2 jours) pour travailler ensemble au Projet de territoire d'où découleraient des stratégies de financement mutualisé.
8. Sécuriser l'action associative par la mise en place de conventions pluri-annuelles.
9. Créer une veille et un accompagnement permanents sur les financements (appels à projet, fondations, projets européens, etc.) en lien avec le Projet de territoire.

Signataires : Le collectif d'associations de la Villeneuve

Afric'Impact Troupe BatukaVI
Arc-en-ciel France-Magreb
Arlequin d'Argile
Association des Habitants du 30-40
Atelier Vélo Pignon sur Roues
Espace 600

KIAP
La Confédération Syndicale
des Familles-UD38
La Cordée
La Marmite
Le Barathym

Le Crieur
Mme Ruetabaga
OSMOSE
Planning
Villeneuve Debout